

L'or blanc de Franche-Comté : une histoire de sel

Par Marie-Anne Rouquier

Bloc-notes-éco étend le champ de ses analyses aux régions avec des contributions du Réseau de la Banque. Ainsi, de façon occasionnelle, Bloc-notes-éco proposera des billets consacrés par exemple à une analyse d'une industrie, une institution économique locale ou un produit d'une région. Ce billet est le premier de ce genre.

Indispensable à l'homme, le sel est une denrée précieuse. Utilisé dans l'histoire comme monnaie d'échange et support de rémunération, il est un produit central de l'économie jusqu'au XIXe siècle. Grâce à ses salines, la Franche-Comté a connu une prospérité remarquable pendant plus de mille ans en exploitant « l'or blanc » de son sous-sol. Restaurées et reconverties, elles revivent aujourd'hui.

Site d'Arc-et-Senans



Source : Michel Pierre

Une denrée précieuse et une monnaie

Dès la période néolithique, la domestication animale, le développement de l'élevage et de la culture conduisent les sociétés humaines à se sédentariser. L'alimentation évolue et il devient indispensable de trouver des techniques pour assurer la conservation des aliments. Le sel, en empêchant par déshydratation le développement des bactéries, devient une denrée précieuse.

Très tôt dans l'histoire, il est une monnaie d'échange pour le commerce. Il sert de moyen de paiement sous l'Antiquité romaine pour la rémunération des soldats, étant ainsi à l'origine du mot « salaire », du latin *salarium*. convoité par les gouvernants, il devient aussi un moyen de percevoir des revenus, sous forme d'impôts et taxes. Son exploitation et sa commercialisation font l'objet de monopoles d'Etat, sources de recettes importantes pour les finances publiques. Au Moyen-Age, la gabelle est instituée en France et ne sera abolie que sous la Révolution, tandis que Napoléon rétablira un impôt sur le sel qui perdurera jusqu'en...1947.

A Salins, aujourd'hui Salins-les-Bains dans le Jura, la grande saline constitue une véritable forteresse dans la ville, mieux protégée qu'une Caisse de la Banque de France : mur d'enceinte, fortifications, tours et citadelles. Un seul accès contrôle les entrées et les sorties et les employés ont les poches cousues pour éviter qu'ils n'emportent quelques précieux grains de sel.

Le sel de Franche-Comté : une exploitation liée au bois

Bien que toujours d'origine marine, le sel se présente sous des formes différentes. Sur les côtes, sa récolte dans les marais salants, grâce à l'évaporation de l'eau sous l'effet du soleil et du vent, est bien connue. En milieu continental, il existe des sels marins fossilisés, sels miniers ou sels gemmes (du latin *gemma*, pierre précieuse), issus de gisements souterrains. Ils proviennent de l'évaporation d'anciennes mers intérieures ou du ruissellement des eaux de pluie sur la roche, ayant entraîné pendant des millions d'années les sels minéraux vers les sous-sols. Les gisements souterrains francs-comtois remonteraient à plus de 200 millions d'années avant notre ère. Les couches salifères ainsi constituées, comme dans la région de Salins (Jura), peuvent être très profondes (jusqu'à 3.000 mètres sous terre) et avoir plus de 100 m d'épaisseur.

L'exploitation des gisements souterrains est plus difficile et donc plus coûteuse que celle des marais salants. Elle nécessite des galeries et des puits, creusés dans les gisements pour récupérer les eaux salées (saumures) et les remonter à la surface par un système de pompage. Elles sont ensuite chauffées au bois dans des cuves jusqu'à évaporation de l'eau et cristallisation du sel, dit « ignigène » (produit par combustion). La richesse en forêts du territoire franc-comtois est un atout précieux : au XVIIIe siècle, les surfaces forestières destinées aux salines de Salins représentent environ 23.000 hectares, soit un carré de 15 km de côté.

La saline royale d'Arc-et-Senans : le projet fou d'une cité idéale

Après la conquête de la Franche-Comté par Louis XIV en 1674, Salins devient une manufacture royale. Un siècle plus tard, le site d'Arc-et-Senans, à proximité de Salins, est choisi par Louis XV, pour y construire une nouvelle saline. Il faut accroître la production de sel, notamment à destination de la Suisse pour la fabrication des fromages, et la saunerie de Salins manque de ressources forestières et d'espace. Le site choisi est proche de la rivière Loue et de la forêt de Chaux. En outre, il communique avec la Méditerranée par le canal de Dôle et avec la mer du Nord par le Rhin.

L'architecte Claude-Nicolas Ledoux est nommé Commissaire aux salines de Lorraine et de Franche-Comté et se voit confier le projet, adopté par Louis XV en 1774. Ambitieux sur le plan architectural, il s'ouvre sur un vaste espace semi-circulaire entouré de dix bâtiments parfaitement alignés en demi-cercle, non seulement pour des raisons de symbolique cosmique, mais aussi pour limiter les déplacements et faciliter la surveillance des employés (jusqu'à 80).

L'ensemble reflète l'idéal d'une usine modèle au siècle des Lumières, permettant une organisation rationnelle et hiérarchisée du travail. Il comprend les bâtiments d'exploitation, un poste de garde, une prison, un four, un lavoir, la maison du directeur qui vit sur le site comme tout le personnel, deux bâtiments d'habitation pour les employés, une maréchalerie, une tonnellerie et des jardins. C'est une cité indépendante, achevée en 1779.

Pour approvisionner la saline en eaux salées depuis Salins, une canalisation est construite et enterrée. Elle est constituée de sapins, évidés et emboîtés les uns dans les autres, sur 21 km et suit un dénivelé de plus de 143 m. Le bois est utilisé de préférence à d'autres matériaux parce qu'il n'est pas corrodé par le sel. Ce « saumoduc » transporte 135.000 litres de saumure par jour. Il est surveillé et protégé par 10 postes de garde le long de son tracé, qui constitue le « chemin des gabelous », douaniers responsables du sel et de la perception de la gabelle, ce qui n'empêche pas des pertes d'environ 30% sur le parcours dues à des fuites ou à des prélèvements frauduleux. La production annuelle de sel ne dépassera pas 40.000 quintaux, soit les deux tiers de l'objectif initialement fixé et la moitié de la production de Salins (« *De pierre et de sel, les salines de Salins-les-Bains* » - Ivan Grassias et al., 2006).

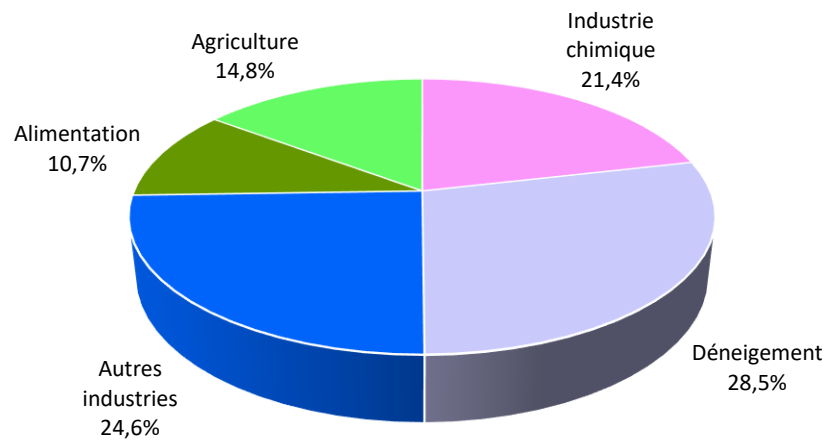
Globalement très dynamique jusqu'en 1870, l'industrie salinière comtoise décline à partir de la fin du XIXe siècle, concurrencée par le sel de mer acheminé par chemin de fer. La saline d'Arc-et-Senans ferme ses portes en 1895, l'exploitation de celle de Salins-les-Bains s'arrête en 1939. Elles sont aujourd'hui inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO. Elles accueillent près de 200.000 visiteurs par an, hors événementiel (expositions, concerts, séminaires à Arc-et-Senans), un chiffre en forte progression : +25% entre 2016 et 2017. Elles comptent ainsi parmi les hauts lieux touristiques de Bourgogne-Franche-Comté, constituant un bel exemple de transformation d'un patrimoine industriel en site économique et culturel.

L'évolution des usages du sel

Longtemps indispensable à la conservation des aliments, le sel a notamment accompagné au Moyen Âge et au XVIe siècle le développement de la pêche hauturière du hareng (en mer du Nord et mer Baltique) et de la morue (Terre-Neuve). Il a ensuite perdu l'exclusivité de cet usage au profit de la conservation par le froid. Il reste utilisé dans l'alimentation humaine (en diminution) et animale, l'artisanat (tannerie), l'industrie (savon et cosmétiques, verre, papeterie, métallurgie, galvanoplastie), la chimie, le thermalisme (voir graphique). Quoique discuté, dans l'attente du développement des produits de substitution, il est aussi largement

utilisé, de façon très variable d'une année à l'autre selon les conditions météorologiques, pour prévenir les routes du verglas (jusqu'à -8°C) et faciliter l'élimination de la neige. Y compris en Bourgogne-Franche-Comté !

Ventes de sels cristallisés en France par usage (importations comprises, 2012)



Source : Comité des salines de France, Producteurs de sel